

Ex. 3,4 Analyse - p. 54 1 à 9

1. La taxe foncière est une autre taxe directe. Les propriétaires d'un bien immobilier (terrain avec ou sans construction) paient des taxes annuelles. La taxe foncière représente un pourcentage de la valeur de la propriété.

Les taxes sont prélevées par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Comment peux-tu déterminer le palier du gouvernement qui prélève les taxes foncières?

Tu peux aller sur Internet ou regarder dans le livre de téléphone.

2. Les gouvernements prélèvent des taxes indirectes sur des produits comme l'essence, les cigarettes, l'alcool et les bijoux. Ces taxes sont comprises dans le prix de vente; elles n'y sont pas ajoutées.

Le gouvernement fédéral impose une taxe indirecte sur les bijoux. Cette taxe représente 10% du prix de gros, c'est-à-dire du prix payé par la boutique. Elle est comprise dans le prix de vente. Calcule la taxe de 10% sur les bijoux suivants.

- a) Une montre, dont le prix de gros est de 78,50\$. $78,50 \times 10\% = 7,85\$$
- b) Une bague, dont le prix de gros est de 305\$. $305,00 \times 10\% = 30,50\$$
- c) Un collier, dont le prix de gros est de 250\$. $250,00 \times 10\% = 25,00\$$

3. En plus de la TVP et de la TPS ajoutées au prix de vente de cigarettes, trois taxes sur le tabac sont comprises dans le prix de vente. Sur une cartouche de 200 cigarettes dont le prix de vente est de 40,70\$.

- Le gouvernement provincial prélève 8,90\$;
- Le gouvernement fédéral prélève 6,85\$;
- Le gouvernement fédéral prélève encore 5,50\$.
- a) Quelle somme les trois taxes sur le tabac représentent-elles pour une cartouche?
 $8,90 + 6,85 + 5,50 = 21,25\$$
- b) Quel est le prix de la cartouche si on exclut ces trois taxes?
 $40,70 - 21,25 = 19,45\$$
- c) Quel pourcentage du prix de vente le total des trois taxes sur le tabac représente-t-il?
 $\frac{21,25}{40,70} = 52\%$

Arrondis toutes les sommes d'argent au cent.
Arrondis tous les pourcentages au nombre entier.

4. Suppose que le prix de vente d'une cartouche de 200 cigarettes est de 40,70\$.

- a) À combien la TVP prélevée sur une cartouche s'élève-t-elle?
 $40,70 \times 8\% = 3,26\$$
- b) À combien la TPS prélevée sur une cartouche s'élève-t-elle?
 $40,70 \times 7\% = 2,85\$$
- c) Quel est le coût total d'une cartouche de cigarettes, TVP et TPS comprises?
 $40,70 + 3,26 + 2,85 = 46,81\$$
- d) Quel montant du coût total d'une cartouche les cinq taxes (la TVP, la TPS et les trois taxes mentionnées dans l'exercice 3) représentent-elles?
 $8,90 + 6,85 + 5,50 + 3,26 + 2,85 = 27,36\$$
- e) Quel montant du coût total d'une cigarette les cinq taxes représentent-elles?
 $\frac{27,36}{200} = 14¢ / cigarette$

Ex. 3,4 Analyse - p. 54 1 à 9

5. Selon toi, pourquoi impose-t-on des taxes si élevées sur les cigarettes?

Pour payer les soins médicaux et pour diminuer le nombre de gens qui fument.

6. Aucune TVP ne s'ajoute au prix de vente de l'essence. La TPS s'ajoute habituellement au prix de vente, mais dans le cas de l'essence, elle est comprise dans le prix de vente. Les taxes sur l'essence sont prélevées par les gouvernements fédéral et provincial. Le gouvernement fédéral prélève 10¢/L; le gouvernement provincial prend 14,7¢/L.

Quelle somme les deux taxes sur l'essence représentent-elles pour chacune des quantités d'essence suivantes?

a) 1 L

$$24,7 \text{ ¢/L} \times 1\text{L} = 24,7\text{¢}$$

b) 40L

$$24,7 \text{ ¢/L} \times 40\text{L} = 9,88\text{¢}$$

c) 30 L

$$24,7 \text{ ¢/L} \times 30\text{L} = 7,41\text{¢}$$

d) 44,5L

$$24,7 \text{ ¢/L} \times 44,5\text{L} = 10,99\text{¢}$$

7. Le gouvernement fédéral prélève une taxe de 10¢/L sur l'essence. Quel pourcentage de chacun des prix de vente suivants cette taxe représente-t-elle?

a) 65,7¢/L

$$\frac{10}{65,7} = 15\%$$

b) 73,9¢/L

$$\frac{10}{73,9} = 14\%$$

8. Le gouvernement provincial prélève une taxe de 14,7 ¢/L sur l'essence. Quel pourcentage de chacun des prix de vente suivants cette taxe représente-t-elle?

a) 65,7¢/L

$$\frac{14,7}{65,7} = 22\%$$

b) 73,9¢/L

$$\frac{14,7}{73,9} = 20\%$$

9. Considère le prix de vente actuel de l'essence dans ta région. Quel pourcentage de ce prix de vente chacune des taxes suivantes représente-t-elle?

a) La taxe de 10¢/L prélevée par le gouvernement fédéral.

$$\frac{10}{116} = 9\%$$

b) La taxe de 14,7¢/L prélevée par le gouvernement provincial.

$$\frac{14,7}{116} = 13\%$$

c) Le total des taxes sur l'essence prélevées par les deux gouvernements.

$$\frac{24,7}{116} = 21\%$$